



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél : 01 41 24 80 52 _ email : s3par@snes.edu _ Site <http://www.paris.snes.edu>

SOMMAIRE :

1. Edito. Calendrier.
2. Second degré : des économie... Mais toujours plus d'inégalités. On vote du 1er au 15 février dans les S1.
3. Ces réformes font système: tract pour la journée d'actions du 6 février.

LA MOBILISATION C EST MAINTENANT !

Le rapport Mathiot vient de paraître. Toutes les craintes émises lors des audiences se trouvent vérifiées : orientation précoce des élèves, semestrialisation et préconisation d'une annualisation des services (et donc d'une révision des statuts de 2014 qui l'empêche), lycée à la carte avec les risques que cela comporte pour les élèves (ils pourront être écartés facilement dans le Supérieur pour ne pas avoir suivi la bonne majeure, la bonne mineure...) et pour nos services (davantage de complément de service pour les disciplines non choisies par les élèves). Le ministre présentera son projet le 14 février pour une mise en place de la réforme dès septembre 2018 pour la classe de Seconde. C'est donc maintenant qu'il nous faut nous mobiliser !

Les DHG viennent de tomber : dans nombre d'établissements, les CA risquent encore d'être animés face aux choix à faire pour gérer la pénurie : moins de groupes à effectifs réduits ? moins d'options ? moins d'AP ? En collège, c'est la marge académique qui diminue, qui avait été abondée pour faire passer la réforme du collège en 2016...

La plateforme Parcoursup vient d'ouvrir. Les élèves vont y inscrire leurs vœux, les conseils de classe vont donner leurs avis. Le SNES-FSU appelle les collègues à mettre un avis favorable à leurs élèves dans les filières qui étaient auparavant non sélectives. Ce n'est pas aux jeunes du babyboom de 2000 de payer la non-anticipation de leur arrivée dans le supérieur ! Cette hausse démographique ne doit pas être la justification d'une sélection généralisée après le bac débouchant sur une hiérarchisation accrue entre les universités. C'est pourquoi **la FSU participe à l'interfédérale qui appelle à la mobilisation le jeudi 1^{er} février pour l'abandon du plan étudiants et pour une université ouverte.** La section académique a poursuivi le travail d'information notamment en tractant devant les salons d'orientation. Elle invite les collègues à informer les parents et les élèves et à proposer des motions au CA.

Contre la baisse des moyens, contre la réforme du bac et du lycée, cohérente avec la mise en place de la sélection à l'université, le SNES-FSU appelle dans une intersyndicale second degré les collègues à la grève et à la manifestation le mardi 6 février.

Nathalie Dehez, Elsa Le Goupil, Laetitia Faivre, Kitty Valcke,
co-secrétaires académiques du SNES-FSU Paris

CAPA

Changement d'échelon

Psy-EN le 1er février
Certifiés le 5/02

Classe exceptionnelle

Agrégés le 14 février

DHG

Elles sont en ligne
(réservé aux syndiqués)

Stages syndicaux

Carrières

le 30 janvier
9h30 à 16h30
à Arcueil

Réforme des formations supérieures des arts appliqués

Mardi 13 février
9h30-16h30
à Arcueil



On vote dans les S1

Du 1er au 15 février

Mardi 6 février : Grève et manifestation dans le Second degré à l'appel du SNES-FSU, du SNUEP-FSU, de la CGT Educ'action et de SUD Education avec le soutien du SNEP-FSU et du SNETAP-FSU

Second degré : des économies... Mais toujours plus d'inégalités.

Réforme du bac et du lycée : un bac maison, pas d'ambition !

Baisse des horaires disciplinaires et suppressions de postes

La réforme du lycée voulue par JM Blanquer se fait, avec en toile de fond, des baisses d'horaires disciplinaires et des suppressions de postes afin que l'Education Nationale contribue à l'objectif présidentiel de 120 000 suppressions de postes de Fonctionnaires sur le quinquennat. Cela entraînera une dégradation des conditions d'enseignements (plus de classes, plus d'enseignants à cheval sur plusieurs établissements) et des possibilités réduites de mutations.

Lycée modulaire

Les élèves choisiraient des menus en 1ère, avec une « coloration » du parcours dès la classe de 2de. Ces menus (2 majeures/2 mineures) ne donnent qu'une illusion de choix aux élèves (qui peut croire que tous les lycées proposeront tous les menus, avec un nombre suffisant de places ?!), et vont avantager les élèves les plus au fait des subtilités du système scolaire. Ce nouveau système, s'il se mettait en place, va accentuer les logiques de relégation sociale. Il est aussi une redoutable usine à gaz (semestrialisation, possibilité de changer de majeures entre la 1ère et la terminale...) qui va désorganiser bon nombre d'établissements.

Le bac, façon puzzle

Depuis des mois, le Président de la République, le Ministre de l'Education Nationale et Pierre Mathiot scandent le chiffre magique de 4 épreuves qui resteraient terminales. Les autres seraient évaluées localement en contrôle continu ou ponctuel. Surcharge de travail, pressions de toutes parts (des élèves, des parents et des chefs d'établissements), le bac maison porte en lui les germes d'une profonde transformation de nos métiers. C'est aussi la porte ouverte au bac maison, dont la valeur ne dépendait plus que de la réputation du lycée. Et c'est la fin de la rémunération des épreuves du baccalauréat dans nombre de disciplines.



Manque de moyens pour la rentrée 2018

Tout le second degré est touché (-2600 emplois alors que le nombre d'élèves augmente de 26 000). A Paris, c'est 54 postes en moins : -459 h en collège (-60 élèves) et -125h en lycée (+3 élèves, mais les prévisions sous-estiment depuis plusieurs années la réalité des effectifs en lycée). Hausse des effectifs, baisse de groupes à effectif réduit, options menacées... C'est essentiellement sur la marge académique instaurée par la réforme du collège que seront retirées les heures en collège : c'est la fin des dédoublements qui est en jeu, et le renforcement de la concurrence entre disciplines. Selon nos informations, le rectorat aurait donné la consigne de supprimer les demi groupes pour accompagner la baisse de la marge en collège.

Congrès du SNES-FSU : on vote dans les S1 du 1er au 15 février

Le congrès académique du SNES aura lieu le **mardi 13 mars** et le **mercredi 14 mars**, le congrès national se tiendra du 26 mars au 30 mars. C'est l'occasion pour chacun de s'exprimer sur l'activité et l'orientation de notre syndicat. Ce moment important de notre vie démocratique doit être l'affaire de tous.

Le vote préparatoire au congrès du SNES a lieu du 1er février au 15 février.

Chaque syndiqué doit émettre simultanément 4 votes : **la CA du S3, le rapport d'activité du S3** (cf. supplément *PariSnes* n°75 de décembre-janvier que vous venez de recevoir), **le rapport d'activité national**, **le rapport financier national** (cf. supplément à l'*US* n°775 du 23 décembre 2017). Les rapports sont aussi consultables en ligne sur le site du S3 et sur le site national.

Le matériel de vote (consignes, liste d'émargement, bulletins à reprographier, PV des résultats...) sera envoyé dans les S1 par courrier.



Moyens robotés

- ♦ - 20 % de postes aux concours
- ♦ - 2 600 emplois pour 26 000 élèves de plus

Collège, rien n'est résolu

- ♦ Classes surchargées, conditions d'enseignement dégradées
- ♦ Évaluation des élèves complexifiée
- ♦ Options non financées

CES RÉFORMES FONT SYSTÈME

Réforme du lycée

- ♦ Semestrialisation des enseignements
- ♦ Disparition des séries
- ♦ Renforcement des épreuves locales au Bac

Salaires amputés

- ♦ Hausse du prélèvement de CSG
- ♦ Gel de la valeur du point d'indice
- ♦ Report de la revalorisation
- ♦ Hausse du prélèvement pour pension

SOYONS AMBITIEUX, pour la jeunesse et pour les personnels



TOUS EN GRÈVE



MARDI 6 FÉVRIER 2018